



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SCHÉMA RÉGIONAL BIOMASSE

HORIZON 2035

**Auvergne-Rhône-Alpes affiche ses
ambitions de mobilisation de la
biomasse pour la production d'énergie**

PLAN D'ACTION SUR 5 ANS

Un schéma ambitieux porté par l'État et la Région

pour la transition énergétique des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes, respectueux de la durabilité des ressources naturelles et de la hiérarchie des usages.



Sylvain Gaudin © CNPF

ÉDITO



L'État porte des objectifs ambitieux pour développer les énergies renouvelables,

notamment par la valorisation énergétique de la biomasse. Le schéma régional biomasse traduit la stratégie partagée de l'Etat et du Conseil régional pour œuvrer ensemble dans cette trajectoire.

Pascal MAILHOS

Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône



La méthanisation et le bois énergie sont 2 des 3 filières prioritaires

que la Région souhaite développer dans le mix énergétique de son SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) horizon 2030. Nous visons l'installation de près de 600 unités de méthanisation et 1200 chaufferies, et ce, dans le respect de l'approvisionnement local, de la non-concurrence des sols et des retombées économiques sur nos territoires et auprès de nos agriculteurs et forestiers. Ces filières permettraient d'atteindre les objectifs de l'augmentation globale des ENR de 54% du SRADDET.

Eric FOURNIER

Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Délégué à l'Environnement, Développement Durable et Énergie

Combustion

La filière en 2018

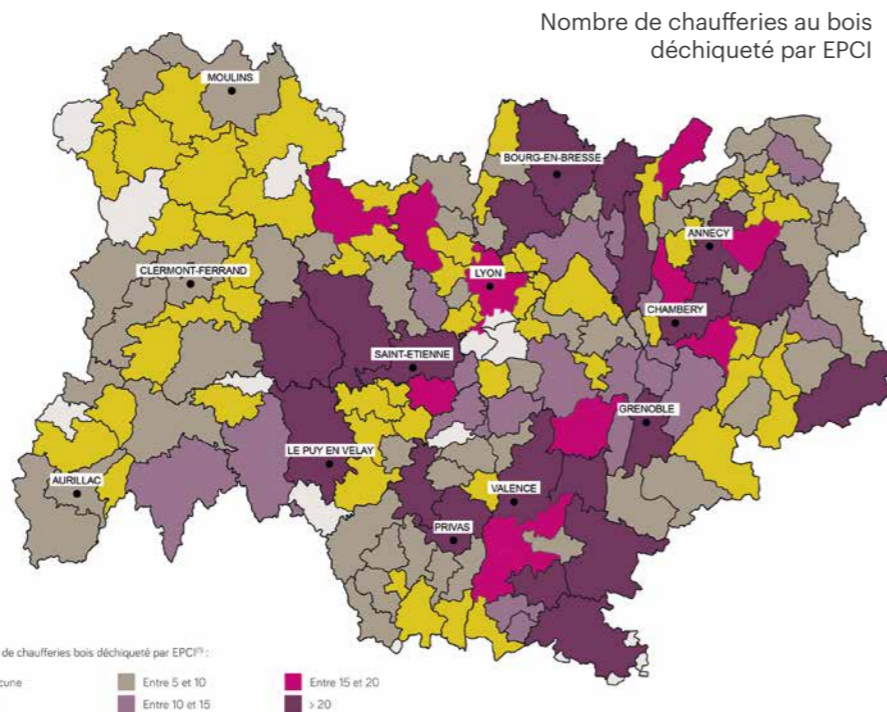
Chiffres clefs

16Mm³
Accroissement
biologique annuel

5,2Mm³
Bois forestier récoltés
tous usages confondus

DONT
0,9Mm³
Bois forestier mobilisés
pour l'énergie

2,2Mτ
De plaquettes, bûches
et granulés commercialisés



1550
Chaufferies de
+ de 30 kW

13⁰⁰⁰ GWh
produits par les
installations collectives
et individuelles

Gisement potentiel supplémentaire

Horizon 2035

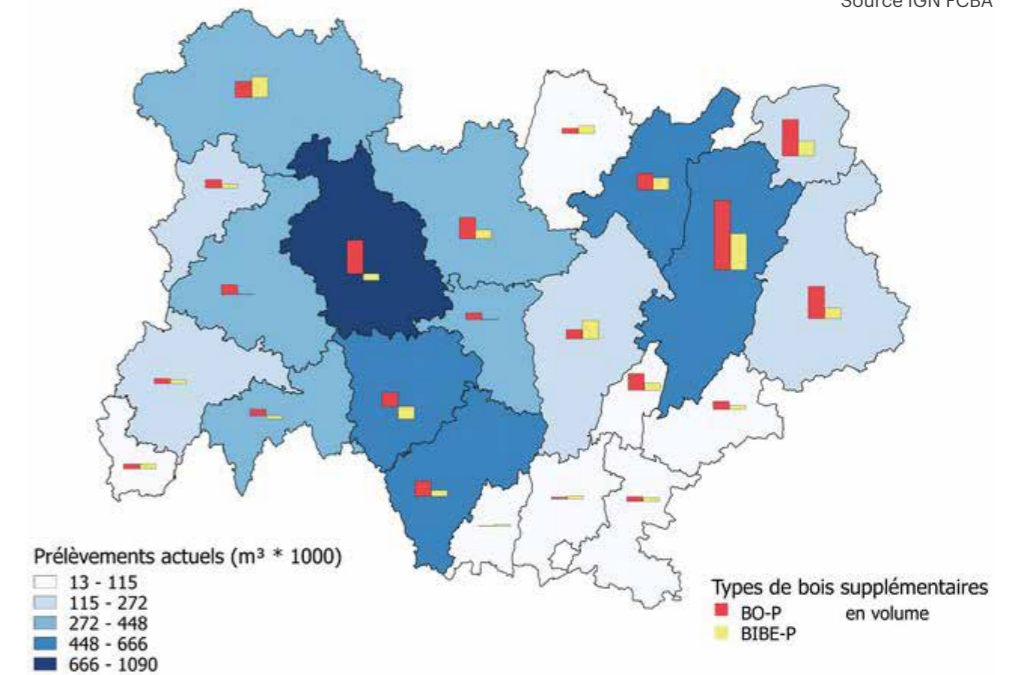
+0,7Mτ
Bois forestier et hors forêt
mobilisables pour l'énergie

SOIT
1,3Mm³

+1,4Mτ
Bois Connexes
mobilisables

+0,45Mτ
Biomasse bocagère,
refus de compostage et bois
déchets mobilisables

Volumes supplémentaires de BO* et BIBE** par massif
Source IGN FCBA



Les menus bois sont restitués au sol et ne sont **pas pris en compte** dans les objectifs. *BO : Bois d'œuvre / BIBE** : bois industrie-bois énergie

Les ambitions régionales

Horizon 2035

(gisements cumulés jusqu'en 2035)

+6000 GWh
/an produits

PAR 1200
nouvelles chaufferies

SOIT 60
nouvelles
installations par an

Méthanisation

La filière en 2018

120 GWh
de biométhane
injectés dans le réseau

300 GWh
valorisés par cogénération

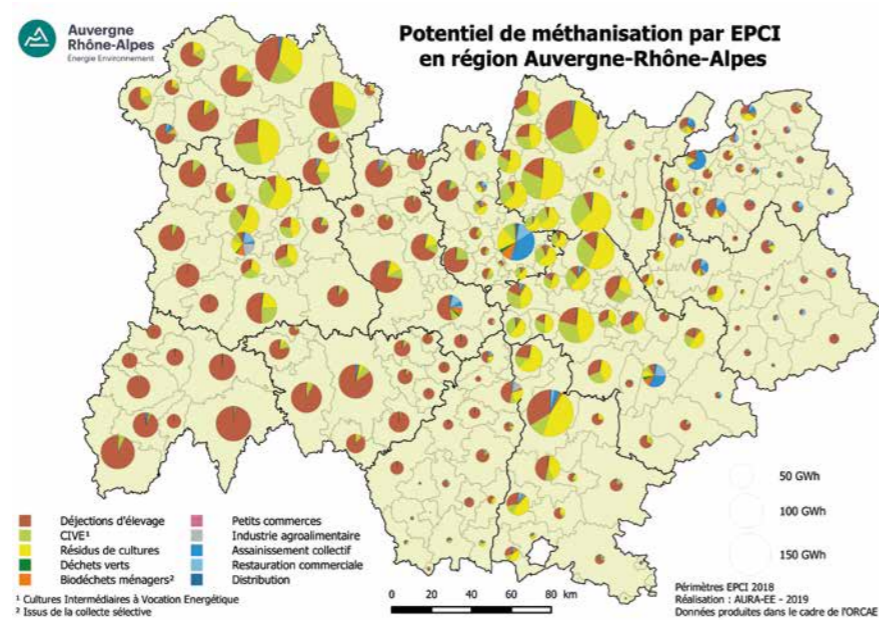
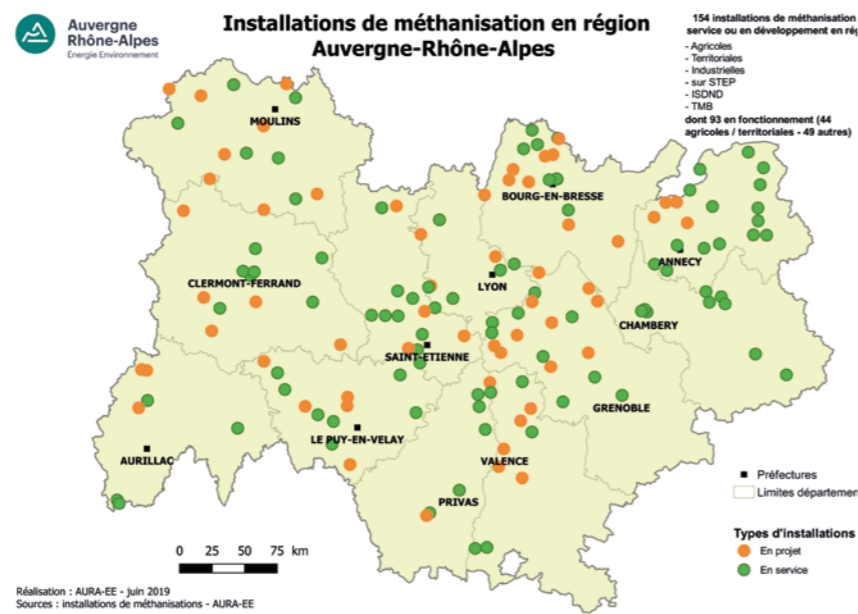
80
Unités de méthanisation
en fonctionnement

Gisement potentiel supplémentaire

12 MT
de matière
mobilisables

90%
du gisement est
d'origine agricole

Cultures dédiées
et pailles de céréales
non prises en compte
dans les objectifs



Gouvernance

UN SCHÉMA COPILOTÉ ETAT-RÉGION

Qui s'appuie sur tous les acteurs

Qui s'appuie sur les territoires

AXES DE TRAVAIL

BOIS ÉNERGIE

- Développer la mobilisation de la biomasse ligneuse et l'ensemble des valorisations de la filière bois
- Agir pour la qualité de l'air
- Favoriser la contractualisation entre acteurs du bois énergie et poursuivre la professionnalisation de la filière
- Inciter au développement de nouvelles chaufferies

MÉTHANISATION

- Sécuriser les nouveaux projets
- Assurer la mobilisation durable des intrants et un retour au sol de qualité
- Faciliter l'émergence et l'aboutissement des projets et adapter les infrastructures gazières
- Soutenir le développement des entreprises, expérimenter et innover

L'impact en 2030 des actions méthanisation et biomasse est estimé à :

environ
350M€
de valeur ajoutée
sur le territoire régional

650M€
d'investissements générés

plus de
8000
emplois occupés



Les ambitions régionales

Horizon 2035

+600
unités par rapport à 2018

+5000 GWh/an produits

DONT 3700 GWh/an
injectés dans les réseaux de gaz

SOIT 11%
de la consommation régionale
de gaz de 2018

Contacts

Lionel Catrain RÉGION
lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr

Arnaud Julian PRÉFECTURE DE RÉGION
arnaud.julian@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr

Savine Andry DRAAF
avine.andry@agriculture.gouv.fr

Alain Rochegude DREAL
alain.rochegude@developpement-durable.gouv.fr

Nelly Lafaye ADEME
nelly.lafaye@ademe.fr

Estelle Schwebel RÉGION
estelle.schwebel@auvergnerhonealpes.fr



Sylvain Gaudin © CNPF



www.auvergnerhonealpes.fr



Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon – Siège

1 esplanade François Mitterrand
CS 20033 – 69269

Lyon Cedex 2

Tél. 04 26 73 40 00

Fax. 04 26 73 42 18

Clermont-Ferrand

59 Boulevard Léon
Jouhaux

CS 90706 – 63050

Clermont-Ferrand Cedex 2

Tél. 04 73 31 85 85

Préfecture de Région Auvergne-Rhône-Alpes

—

18 rue de Bonnel
69003 LYON

prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes

Soutenu par



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

